



Commune de Civrieux d'Azergues  
Département du Rhône

Envoyé en préfecture le 08/11/2022

Reçu en préfecture le 08/11/2022

Affiché le

ID : 069-216900597-20221027-DEL2022\_11\_001-DE

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 29 Septembre 2022  
Délibération 2022-11-001**

L'an deux mil vingt deux, le 03 novembre à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 27 octobre 2022, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Marie-Pierre TEYSSIER, Maire.

Etaient Présents : Mme Marie-Pierre TEYSSIER, Mme Françoise BRESSON, M. Mathieu DESBAT, M. Jean-Baptiste PAULIN, Mme Nadine MICHON, Loïc BOUCHARD, Alain NODIN, Marie-Charlotte HERITIER, Brigitte BOURGEAY, Aymeric TEVISSSEN

Etaient Absents excusés : Jérôme ECOCHARD (pouvoir donné à Mathieu DESBAT)  
M. Olivier PASQUAL (pouvoir donné à Loïc BOUCHARD)  
M. Pierre-Jean LIOBARD (pouvoir donné à Alain NODIN)  
Mme DALLA LIBERA (pouvoir donné à Brigitte BOURGEAY)  
Laetitia PONGE (pouvoir donné à Jean-Baptiste PAULIN)  
Mme Isabelle ADELIN (pouvoir donné à Marie-Pierre TEYSSIER)

Nombre de conseillers en exercice : 16                      présents : 10                      votants : 16

Désignation d'un Secrétaire de séance : Marie-Charlotte HERITIER

**Objet : Changement de délégations des élus auprès des commissions communautaires de la CCBPD suites aux démissions**

Mme le Maire indique que les représentations des élus de Civrieux d'Azergues dans les diverses commissions communautaires votées depuis 2020 doivent faire l'objet d'une redistribution des délégations suites aux démissions intervenues depuis 2020.

Ci-après les propositions de délégations :

Envoyé en préfecture le 08/11/2022

Reçu en préfecture le 08/11/2022

Affiché le

ID : 069-216900597-20221027-DEL2022\_11\_001-DE

Après en avoir délibéré,  
**LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité**

- **DONNE** son accord sur l'ensemble des propositions de représentations des élus de Civrieux d'Azergues dans les différentes commissions communautaires.

**Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.**

Mme la secrétaire de séance,  
**Mme Marie-Charlotte HÉRITIER**

Mme le Maire,  
**Marie-Pierre TEYSSIER**





## **CERTIFICAT ADMINISTRATIF n°2022-002**

**Suite erreur matérielle constatée sur**

**Délibération n° 2022-011-001**

**Portant sur « changement de délégations des élus auprès des commissions communautaires de la CCBPD suites aux démissions »**

Je soussignée, Marie-Pierre TEYSSIER, Maire de Civrieux d'Azergues, atteste qu'une erreur matérielle est constatée dans l'entête de la délibération n° 2022-011-001.

La délibération n° 2022-011-001 présente l'erreur matérielle suivante ci-dessous soulignée et mise en caractère gras :

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL  
**Séance du 29 Septembre 2022**  
Délibération 2022-11-001

L'erreur portant sur la date de la session du conseil municipal, **CETTE MENTION DOIT DONC ÊTRE REMPLACÉE PAR :**

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL  
**Séance du 03 novembre 2022**  
Délibération 2022-11-001

Fait à Civrieux d'Azergues, le 24/11/2022

Délibéré les jour, mois et an susdits

Mme Le Maire,  
Marie-Pierre TEYSSIER



**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 29 Septembre 2022  
Délibération 2022-11-002**

L'an deux mil vingt deux, le 03 novembre à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 27 octobre 2022, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Marie-Pierre TEYSSIER, Maire.

Etaient Présents : Mme Marie-Pierre TEYSSIER, Mme Françoise BRESSON, M. Mathieu DESBAT, M. Jean-Baptiste PAULIN, Mme Nadine MICHON, Loïc BOUCHARD, Alain NODIN, Marie-Charlotte HERITIER, Brigitte BOURGEAY, Aymeric TEVISSSEN

Etaient Absents excusés : Jérôme ECOCHARD (pouvoir donné à Mathieu DESBAT)  
M. Olivier PASQUAL (pouvoir donné à Loïc BOUCHARD)  
M. Pierre-Jean LIOBARD (pouvoir donné à Alain NODIN)  
Mme DALLA LIBERA (pouvoir donné à Brigitte BOURGEAY)  
Laetitia PONGE (pouvoir donné à Jean-Baptiste PAULIN)  
Mme Isabelle ADELIN (pouvoir donné à Marie-Pierre TEYSSIER)

Nombre de conseillers en exercice : 16                      présents : 10                      votants : 16

Désignation d'un Secrétaire de séance : Marie-Charlotte HERITIER

**Objet : FINANCES : Décision modificative n°2  
Augmentation chapitre 012**

Le conseil municipal peut apporter des modifications au budget jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent (art. L1612-1 du CGCT).

Les virements de crédit suivant sont proposés sur le Budget Communal 2022 de Civrieux d'Azergues

SECTION FONCTIONNEMENT					
Dépenses			Recettes		
chapitre	article	crédits	chapitre	article	crédits
023		-55000			
12	6411	55000			
<i>totaux</i>		0	<i>totaux</i>		0
SECTION INVESTISSEMENT					
Dépenses			Recettes		
chapitre	article	crédits	chapitre	article	crédits
21	2152	-55000	021		-55000
<i>totaux</i>		-55000	<i>totaux</i>		-55000

**CERTIFICAT ADMINISTRATIF n°2022-003**  
**Suite erreur matérielle constatée sur**  
**Délibération n° 2022-011-002**  
**Portant sur « Décision modificative n°2 »**

Je soussignée, Marie-Pierre TEYSSIER, Maire de Civrieux d'Azergues, atteste qu'une erreur matérielle est constatée dans l'entête de la délibération n° 2022-011-002.

La délibération n° 2022-011-002 présente l'erreur matérielle suivante ci-dessous soulignée et mise en caractère gras :

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL  
**Séance du 29 Septembre 2022**  
Délibération 2022-11-002

L'erreur portant sur la date de la session du conseil municipal, **CETTE MENTION DOIT DONC ÊTRE REMPLACÉE PAR :**

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL  
**Séance du 03 novembre 2022**  
Délibération 2022-11-002

Fait à Civrieux d'Azergues, le 24/11/2022

Délibéré les jour, mois et an susdits

Mme Le Maire,  
Marie-Pierre TEYSSIER



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. P. Teyssier'.



Commune de Civrieux d'Azergues  
Département du Rhône

Envoyé en préfecture le 08/11/2022  
Reçu en préfecture le 08/11/2022  
Affiché le  
ID : 069-216900597-20221027-DEL2022\_11\_003-DE

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 29 Septembre 2022  
Délibération 2022-11-003**

L'an deux mil vingt-deux, le 03 novembre à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 27 octobre 2022, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Marie-Pierre TEYSSIER, Maire.

Etaient Présents : Mme Marie-Pierre TEYSSIER, Mme Françoise BRESSON, M. Mathieu DESBAT, M. Jean-Baptiste PAULIN, Mme Nadine MICHON, Loïc BOUCHARD, Alain NODIN, Marie-Charlotte HERITIER, Brigitte BOURGEAY, Aymeric TEVISSSEN

Etaient Absents excusés : Jérôme ECOCHARD (pouvoir donné à Mathieu DESBAT)  
M. Olivier PASQUAL (pouvoir donné à Loïc BOUCHARD)  
M. Pierre-Jean LIOBARD (pouvoir donné à Alain NODIN)  
Mme DALLA LIBERA (pouvoir donné à Brigitte BOURGEAY)  
Laetitia PONGE (pouvoir donné à Jean-Baptiste PAULIN)  
Mme Isabelle ADELIN (pouvoir donné à Marie-Pierre TEYSSIER)

Nombre de conseillers en exercice : 16                      présents : 10                      votants : 16

Désignation d'un Secrétaire de séance : Marie-Charlotte HERITIER

**Objet : FINANCES : Décision modificative n°3  
Augmentation chapitre 21**

Le conseil municipal peut apporter des modifications au budget jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent (art. L1612-1 du CGCT).

Les virements de crédit suivant sont proposés sur le Budget Communal 2022 de Civrieux d'Azergues

SECTION D'INVESTISSEMENT (dépenses)	
Chapitre 20	
2032 frais recherches et dev	+ 3000
Chapitre 21	
2152 Installations de voirie	- 3000

Après en avoir délibéré,  
**LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité**

- **ACCEPTE** les virements de crédit proposés ci-dessus

**Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.**

Mme la secrétaire de séance,  
**Mme Marie-Charlotte HÉRITIER**

Mme le Maire,  
**Marie-Pierre TEYSSIER**





**CERTIFICAT ADMINISTRATIF n°2022-004**  
**Suite erreur matérielle constatée sur**  
**Délibération n° 2022-011-003**  
**Portant sur « Décision modificative n°3 »**

Je soussignée, Marie-Pierre TEYSSIER, Maire de Civrieux d'Azergues, atteste qu'une erreur matérielle est constatée dans l'entête de la délibération n° 2022-011-003.

La délibération n° 2022-011-003 présente l'erreur matérielle suivante ci-dessous soulignée et mise en caractère gras :

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL  
**Séance du 29 Septembre 2022**  
Délibération 2022-11-003

L'erreur portant sur la date de la session du conseil municipal, **CETTE MENTION DOIT DONC ÊTRE REMPLACÉE PAR :**

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL  
**Séance du 03 novembre 2022**  
Délibération 2022-11-003

Fait à Civrieux d'Azergues, le 24/11/2022


Délibéré les jour, mois et an susdits

Mme Le Maire,  
Marie-Pierre TEYSSIER





Commune de Civrieux d'Azergues  
Département du Rhône

Envoyé en préfecture le 08/11/2022  
Reçu en préfecture le 08/11/2022  
Affiché le   
ID : 069-216900597-20221027-DEL2022\_11\_004-DE

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 29 Septembre 2022  
Délibération 2022-11-004**

L'an deux mil vingt-deux, le 03 novembre à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 27 octobre 2022, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Marie-Pierre TEYSSIER, Maire.

Etaient Présents : Mme Marie-Pierre TEYSSIER, Mme Françoise BRESSON, M. Mathieu DESBAT, M. Jean-Baptiste PAULIN, Mme Nadine MICHON, Loïc BOUCHARD, Alain NODIN, Marie-Charlotte HERITIER, Brigitte BOURGEAY, Aymeric TEVISSIN

Etaient Absents excusés : Jérôme ECOCHARD (pouvoir donné à Mathieu DESBAT)  
M. Olivier PASQUAL (pouvoir donné à Loïc BOUCHARD)  
M. Pierre-Jean LIOBARD (pouvoir donné à Alain NODIN)  
Mme DALLA LIBERA (pouvoir donné à Brigitte BOURGEAY)  
Laetitia PONGE (pouvoir donné à Jean-Baptiste PAULIN)  
Mme Isabelle ADELIN (pouvoir donné à Marie-Pierre TEYSSIER)

Nombre de conseillers en exercice : 16                      présents : 10                      votants : 16

Désignation d'un Secrétaire de séance : Marie-Charlotte HERITIER

**Objet : FINANCES : Clôture du budget annexe au 31/12/2022 « ZAM des Verchères »**

Par délibération en date du 01/12/2017, le Conseil municipal avait approuvé la création d'une ZAM dénommée « ZAM des Verchères ».

Mme le Maire informe le Conseil Municipal qu'aucune opération n'interviendra sur 2022 et que toutes les opérations relatives à cette zone sont aujourd'hui achevées ; il convient en conséquence de clôturer le budget annexe correspondant à la date du 31/12/2022.

Ci-dessous, les résultats d'exécution du budget principal et des budgets de services non personnalisés au 31/12/2021 :

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2020	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
ZAM LES VERCHÈRES - CIVRIEUX					
Investissement	-507 446,13		585 920,13		78 474,00
Fonctionnement			70 739,42		70 739,42
Sous-Total	-507 446,13		656 659,55		149 213,42
TOTAL II	-507 446,13		656 659,55		149 213,42





## **CERTIFICAT ADMINISTRATIF n°2022-005**

**Suite erreur matérielle constatée sur**

**Délibération n° 2022-011-004**

**Portant sur « Clôture du budget annexe au 31/12/2022 ZAM des Verchères »**

Je soussignée, Marie-Pierre TEYSSIER, Maire de Civrieux d'Azergues, atteste qu'une erreur matérielle est constatée dans l'entête de la délibération n° 2022-011-004.

La délibération n° 2022-011-004 présente l'erreur matérielle suivante ci-dessous soulignée et mise en caractère gras :

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL  
**Séance du 29 Septembre 2022**  
Délibération 2022-11-004

**L'erreur portant sur la date de la session du conseil municipal, CETTE MENTION DOIT DONC ÊTRE REMPLACÉE PAR :**

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL  
**Séance du 03 novembre 2022**  
Délibération 2022-11-004

Fait à Civrieux d'Azergues, le 24/11/2022

Délibéré les jour, mois et an susdits

Mme Le Maire,  
Marie-Pierre TEYSSIER

